



**Offre 3 :**

« La douane sécurise les flux des opérateurs »

**Mesure 12**

**Délivrer plus de 10 000 renseignements contraignants tous les ans (RTC, RCO, AVD)**

*Bureau Pilote : E1*

*Bureau associé : Mission PME/ETI*

**1. Indicateur de suivi**

|  | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|------|------|------|
| Assurer le maintien de la certification AFNOR détenue pour les RTC |      |      |      |

*Code couleur : En vert : réalisé / en orange : non réalisé*

**2. Description de la mesure**

La douane met gratuitement à disposition des entreprises plusieurs outils d’expertise pour sécuriser leurs opérations :

- le renseignement tarifaire contraignant (RTC, décision de classement de l’espèce tarifaire) au moyen duquel la douane s’engage sur la nature des marchandises et donc sur le montant des droits et taxes dus ;
- le renseignement contraignant sur l’origine (RCO), qui permet de valider l’origine de la marchandise au regard du schéma d’approvisionnement et du processus de fabrication ;
- l’avis sur la valeur en douane (AVD) sur lequel l’administration s’engage en matière de valeur. Environ 40 000 de ces rescrits douaniers sont actuellement valables et la douane française s’engage, dans les trois années à venir, à en délivrer plus de 10 000 chaque année.

**3. Éléments d’information**

En 2016, la douane a délivré 7983 RTC, 224 RCO, ainsi que 88 AVD, soit 8295 renseignements. Depuis 2007, la procédure RTC est certifiée par un organisme indépendant, l’AFNOR (association française de normalisation). Au dernier trimestre 2013, la certification a été renouvelée pour trois ans afin de poursuivre la démarche qualité de service. Dans ce cadre, la douane s’engage notamment à délivrer 80 % des RTC dans un délai de 70 jours.

La douane française est la première douane européenne à détenir une certification de service dans le domaine du classement tarifaire et à offrir aux opérateurs économiques une prestation qualitative en termes de délais, de lisibilité et de fiabilité. Elle s’inscrit ainsi dans une démarche durable d’administration de service rendu aux usagers et de soutien aux entreprises.

*Liens vers le site internet :*

- \* <http://www.douane.gouv.fr/articles/a10830-renseignement-contraignant-sur-l-origine-rco>
- \* <http://www.douane.gouv.fr/articles/a10826-renseignement-tarifaire-contraignant-rtc>
- \* <http://www.douane.gouv.fr/articles/a10835-valeur-en-douane-de-votre-marchandise>